

 Règlement du Concours de Puzzle
Ludothèque d'Archamps

ARTICLE 1 – Organisateur

Le concours est organisé par la Ludothèque d'Archamps, sous l'égide de l'association Lémandragore (loi 1901).

Le présent règlement définit les modalités de participation et de déroulement du concours.

ARTICLE 2 – Participation



Date et lieu :

Le concours se tiendra le **samedi 31 janvier 2026** à la **Salle Polyvalente d'Archamps** 1 place de la mairie 74160 Archamps



Inscription :

La participation se fait uniquement sur inscription via la plateforme HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/lemandragore/evenements/concours-puzzle> .

Les inscriptions se terminent le jeudi 15 janvier à 24h



Format des équipes et tarifs d'inscription :

Le concours est ouvert aux équipes de **2 joueurs** (les solos sont possibles également). Les participants sont répartis en **4 catégories** et **les tarifs sont compris par binômes**.

Catégorie	Composition	Type de Puzzle	Tarif
Enfants	2 enfants (5 à 10 ans) ou 1 enfant + 1 ado/adulte	300 pièces	14€
Débutants	2 Ados/Adultes	500 pièces	17€
Intermédiaires	2 Ados/Adultes	500 pièces (sans modèle)	17€
Experts	2 Ados/Adultes	1000 pièces	20€

Un binôme Enfants peut être composé d'un enfant (de 5 à 10 ans) et d'un adolescent (11 ans et +) ou adulte ; ou de deux enfants (de 5 à 10 ans) sous réserve de la présence d'un adulte responsable dans la salle.

Les participants de la catégorie Intermédiaires ne disposeront pas du modèle du puzzle pendant l'épreuve.



En cas d'absence le jour du concours, aucun remboursement ne pourra être effectué.



Une équipe peut s'inscrire dans plusieurs catégories, mais ne pourra être récompensée qu'une seule fois pour favoriser la diversité des gagnants.



La participation au concours vaut acceptation pleine et entière du présent règlement.

ARTICLE 3 – Déroulement du concours



Horaires des épreuves :

- **Matin (9h30 – 12h30)** : Enfants & Débutants
- **Après-midi (13h30 – 18h30)** : Intermédiaires & Experts



Merci d'arriver **30 minutes avant le début** de votre épreuve.



Le placement en salle se fera par **tirage au sort**.

ARTICLE 4 – Règles du concours



Chaque équipe doit réaliser son puzzle le plus rapidement possible.

Une fois terminé, elle lève la main et annonce "fini". Le temps est alors enregistré.



Les **3 équipes les plus rapides** de chaque catégorie seront récompensées.

Dans la catégorie Enfants, un lot récompensera prioritairement le duo composé de 2 enfants (de 5 à 10 ans) le plus rapide vis-à-vis des duos enfants / adultes.



Si le puzzle n'est pas terminé à la fin du temps réglementaire, les pièces non assemblées seront comptabilisées pour établir le classement final.

Sont considérés comme assemblés les groupes de **3 pièces ou plus**.



Tous les participants repartiront avec le puzzle utilisé pendant l'épreuve.



Matériel personnel autorisé :

- Plateaux, boîtes de tri, tapis
- Lampe additionnelle **sans prise électrique**
- Téléphones pour chronométrage personnel (un chrono officiel sera géré par l'organisateur)



Pause et remise des prix :

Une pause aura lieu dès que les 3 premières équipes d'une catégorie auront terminé.

Les prix seront remis à ce moment-là.

ARTICLE 5 – Lots à gagner

12 jeux de sociétés SIMILO et YOGI seront attribués aux équipes gagnantes (1 jeu de société par équipe).

ARTICLE 6 – Restauration



Une petite restauration sucrée et sans alcool sera proposée sur place.

Paiement en espèces uniquement.

ARTICLE 7 – Informations



Pour toute question, contactez la ludothécaire d'Archamps :

info@lemandragore ou 04.50.74.56.84